

## **FORMATION POST-PERMIS POUR PERMIS B**

### **CONDITIONS :**

**-Avoir obtenu son permis de conduire dans un délai de 6 à 12 mois précédant la formation**

**-Ne pas avoir commis d'infractions occasionnant une perte de points, ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire.**

### **AVANTAGE :**

**-Permet de réduire de 6 mois la période probatoire pour une personne ayant suivi l'AAC**

**-Permet de réduire de 1 an la période probatoire pour une personne ayant le permis B traditionnel.**

## **PROGRAMME DE FORMATION D'UNE DUREE TOTALE DE 7 HEURES**

### **DE 8H A 12H ET DE 13H A 16H**

<b>SEQUENCES</b>	<b>DUREE</b>	<b>OBJECTIFS</b>
Présentation de la formation	10 min	Créer un climat favorable aux échanges. Faciliter la parole des stagiaires
Questionnaire d'entrée en formation	15 min	Se connaître et prendre en compte ses limites. Faire son autoévaluation.
Constitution du groupe	35 min	Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien
Traitement du questionnaire d'auto-évaluation	45 min	Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe
Perception des risques	1h00	Se positionner face au risque. Prendre en compte les différents points de vue.
Situations complexes	1h15	Comprendre et résoudre des situations complexes. Travailler sur des situations de conduite.
<b>PAUSE</b>		
Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes	1h45	Construire et anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte et des décisions personnelles.
Choix de mobilité	1h00	Être conscient de ses choix et se sensibiliser aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs.
Bilan avec engagement	15 min	S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.